



BOURGANEUF

## Pièces à fournir pour demande de certificat d'immatriculation

- ⇒ **Déclaration de cession d'un véhicule** (CERFA n°13754\*02).
- ⇒ **Demande de certificat d'immatriculation d'un véhicule** (CERFA n°13750\*03).
- ⇒ **Carte grise originale** rayée et signée par le vendeur, avec la mention vendue le ... (date) à ... (heure de vente). Le coupon détachable doit être conservé par l'acquéreur.
- ⇒ **Justificatif de domicile** de moins de 6 mois (facture d'électricité, de téléphone, assurance logement) ou extrait kbis de moins de 2 ans pour les sociétés. Si hébergement, fournir une attestation d'hébergement, justificatif de domicile + pièce d'identité de l'hébergeant.
- ⇒ **Pièce d'identité** recto/verso de l'acquéreur et du co-titulaire.
- ⇒ **Contrôle technique** de moins de 6 mois pour les véhicules de plus de 4 ans.
- ⇒ **Enveloppe courrier suivi.**
- ⇒ **Chèque** à l'ordre du *Régisseur des recettes de la préfecture de la Creuse.*
- ⇒ En cas de perte ou vol : original de la **déclaration de perte / vol.**